

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Rivière-Héva, tenue le lundi 2 février 2026, à compter de 20 h 12 à la salle des Quatre Coins, à Rivière-Héva.

M. le maire, Yvon Charette, préside la séance.

Étaient aussi présents :

M. Denis Juteau, conseiller, no 1
M. Hugo Blanchette, conseiller, no 2
Mme Marie Pier Beaudoin, conseillère, no 3
M. Luc Richard, conseiller, no 4
M. Jean-Guy Ricard, conseiller, no 5
Mme Marie-Lise Lecompte, conseillère, no 6

Était également présent :

M^e Gérald Laprise, directeur général et greffier-trésorier *par intérim*

2026-02-047 Ouverture de la séance

M. le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Hugo Blanchette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'OUVRIER la séance.

Adoptée.

2026-02-048 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Denis Juteau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour, tel que rédigé.

Adoptée.

2026-02-049 Adoption du Budget 2026

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 148.0.2 du *Code municipal du Québec* (R.L.R.Q., c. C-27.1), le conseil doit préparer et adopter le budget de la Municipalité de Rivière-Héva pour le prochain exercice financier et prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'adopter le budget de la municipalité pour l'exercice financier 2026;

CONSIDÉRANT que M^e Gérald Laprise, directeur général et greffier-trésorier *par intérim*, a présenté lors de la séance le résumé des recettes et des dépenses prévues au budget 2026;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean-Guy Ricard

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le budget de la Municipalité de Rivière-Héva pour l'exercice financier 2026, prévoyant des revenus de 2 750 000 \$, soit une réduction des dépenses de l'ordre de 3,14 % par rapport au budget de 2025.

Adoptée.

2026-02-050 Adoption du PTI 2026-2027-2028

CONSIDÉRANT QUE le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028 présente des projets d'investissements pour une somme totalisant 1 275 000 \$ pour la période 2026-2027-2028;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 956 du *Code municipal du Québec* (R.L.R.Q., c. C-27.1), le conseil doit adopter par résolution le Programme triennal d'immobilisations de la municipalité pour les trois (3) exercices financiers subséquents;

CONSIDÉRANT QUE M^e Gérald Laprise, directeur général et greffier-trésorier *par intérim*, a présenté les principaux points saillants du Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028;

CONSIDÉRANT QU'un nouveau comité de travail consultatif (citoyens-élus) sera formé en 2026 afin d'étudier divers projets d'investissements proposés en prévision du PTI qui sera adopté en décembre 2026 pour l'année 2027;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'adopter le Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 totalisant la somme de 1 275 000 \$, dont 325 000 \$ pour l'année 2026, 770 000 \$ pour l'année 2027 et 180 000 \$ pour l'année 2028;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Marie-Lise Lecompte

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 de la Municipalité de Rivière-Héva pour les exercices financiers 2026, 2027 et 2028, tel qu'il appert du document intitulé « Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 » présenté et déposé;

Adoptée.

Période de questions

Monsieur le maire et le directeur général et greffier-trésorier *par intérim* ont répondu aux diverses questions posées parmi les citoyens présents à l'assemblée.

Les questions posées portaient uniquement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour.

Citoyens et citoyennes présents à l'assemblée : 50

2026-02-051 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 20

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean-Guy Ricard.

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE LEVER la séance.

Adoptée.

/s/ M. Yvon Charette

M. Yvon Charette
Maire

/s/ M^e Gérald Laprise

M^e Gérald Laprise
Directeur général et greffier-trésorier *par intérim*